

Février 2019 - Débattre avec les élus Associatifs et Citoyens

CHANGER LA DONNE

La transition écologique, la solidarité par l'impôt et l'utilisation qui en est faite, la pratique de la démocratie, l'amélioration des services publics, les emplois qui en découlent, cela suppose des citoyens éduqués. L'éducation est donc primordiale, pour donner les moyens à chacun de construire son avenir.

De façon générale, c'est avec les fontenaisiens qu'il faut définir les priorités et lutter contre tous les gaspillages.

LA VERITE DES CHIFFRES, QUI PERD, QUI GAGNE ?

* **Les arbres toujours perdants** : La municipalité précédente coupait les arbres et changeait le POS (Plan d'occupation des Sols) pour pouvoir surdensifier rue Boris Vildé. La municipalité d'aujourd'hui coupe aussi des arbres, Place de Gaulle, rue des Pierrelais *Et si on changeait enfin la donne ? Si on entretenait les arbres ? Si on augmentait le nombre d'arbres dans la ville ?*

* **Les enfants mis au pain sec**: pour cette année scolaire, la mairie a fermé 2 accueils de loisirs, fermé la Crèche Fleurie (60 berceaux), organise 20 ateliers pour les enfants contre 200 les années précédentes donc 10 fois moins (*PEDT conseil municipal du 17 décembre 2018*).

* **Les promoteurs très avantagés** : dans les villes voisines, les promoteurs paient une Taxe d'Aménagement Majorée (TAM) à 20 % . Le maire de Fontenay refuse d'appliquer cette taxe. Et il invite les promoteurs en grand nombre lors de la cérémonie des vœux (22 janvier 2019)

ET SI ON CHANGEAIT LA DONNE ?

Et si on remplaçait les pseudo-consultations (qui coûtent cher) et les cérémonies politiciennes (où un seul point de vue s'exprime) par un débat citoyen destiné à trouver les meilleures solutions pour les fontenaisiens plutôt qu'à des fins partisans

Pour participer aux ateliers de réflexion des élus Associatifs et Citoyens, n'hésitez pas à nous contacter.



DOC 10, ÇA SE FÊTE !

- * **Que ce soit à propos des herbicides (round-up ...) ou des billes de pneus concassés sur les pelouses synthétiques**, suivre les recommandations des études indépendantes plutôt que les affirmations des lobbies.
- * **Entretien des arbres, poumons de la ville, et en planter.** Les municipalités se suivent et coupent (ou laissent couper) des arbres (rue Boris Vildé hier, square des Potiers, Place de Gaulle aujourd'hui...).



De plus, le fait de classer un espace boisé n'interdit pas de couper les arbres, comme semblent le croire certains élus de l'ancien monde. Le classement interdit seulement de construire sur ces espaces. Le maire a fait couper en toute légalité des arbres sur l'espace Saint-Prix (Nord du Château La Boissière) pourtant classés. **Ce n'est pas la loi qui protège les arbres, mais la prise de conscience collective de leur importance.**

Et si on se rappelait enfin que les arbres sont nos meilleurs alliés contre les aléas climatiques ?

- * **Préserver et développer les espaces verts**, notamment préserver les zones pavillonnaires, développer les espaces de jardinage dans toute la Ville, créer des espaces verts en priorité dans les quartiers qui en ont peu.
- * **Développer la rénovation et l'isolation des bâtiments (publics, sociaux, privés), ainsi que l'utilisation des énergies renouvelables.** En proposant des formations générant des emplois. En tenant compte des aides de l'Etat. Sans négliger les travaux qui se voient peu, mais ont une grande importance, comme refaire les toilettes des écoles en tenant compte de l'évolution des sensibilités.
- * **Améliorer et faciliter les déplacements quotidiens des fontenaisiens**, en améliorant l'état des trottoirs et de la chaussée, en développant les circulations douces, dont Vélib, les transports en communs (*les discussions avec la RATP, si la municipalité s'implique, peuvent être fructueuses*), les solutions innovantes de parkings partagés (*type Zenpark*). Le stationnement payant n'est pas une fatalité.

ET SI ON CHANGEAIT LA DONNE ?

Pas de faux débats, mais une vraie écoute à la recherche de solutions optimales en coût et en services rendus à la population, dans le respect des personnes et des engagements.